



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Février 2026

Projet de soutien au rechapage des pneus VL : Point S alerte sur un dispositif coûteux, inefficace et déconnecté du terrain

Point S appelle les pouvoirs publics à suspendre un projet qui ferait peser plus de 15 millions d'euros sur les automobilistes sans garantie environnementale démontrée.

Point S, spécialiste des mobilités fort de plus de 690 centres en France, tire la sonnette d'alarme sur le projet de révision du soutien au rechapage des pneus pour véhicules légers. « ***Si la transition écologique est une priorité que nous partageons pleinement, elle ne peut reposer sur des objectifs irréalistes et des mécanismes déconnectés des réalités industrielles et techniques*** » indique le Directeur Général Christophe Rollet.

Aujourd'hui, le gouvernement vise 5 % de pneus VL rechapés d'ici 2028 avec une aide de 6 € par pneu. Or, aucune étude publique ne démontre :

- la disponibilité réelle de carcasses adaptées,
- la viabilité industrielle du modèle,
- ni le bénéfice environnemental global sur l'ensemble du cycle de vie.

Les pneus modernes sont conçus pour être plus légers, plus performants et plus sobres en énergie ce qui limite mécaniquement leur aptitude au rechapage. Par ailleurs, certaines analyses techniques indépendantes soulignent que les pneus VL rechapés peuvent présenter une résistance au roulement supérieure aux pneus neufs récents, ce qui peut entraîner une augmentation de la consommation de carburant et des émissions de CO₂.

Au-delà des incertitudes techniques, **le dispositif représenterait plus de 15 millions d'euros de surcoûts**, financés par une hausse des écocontributions, dans un contexte où le pouvoir d'achat des automobilistes est déjà fortement contraint.

Enfin, l'activité de rechapage VL repose aujourd'hui essentiellement sur un seul acteur industriel en France. Si la préservation de l'industrie nationale constitue un objectif légitime, **il n'appartient pas à l'État de soutenir artificiellement un modèle économique qui ne démontre pas sa viabilité structurelle.**

« *Nous ne pouvons pas laisser croire qu'une mesure est écologique simplement parce qu'elle est présentée comme telle. Sans études indépendantes, sans viabilité industrielle démontrée et sans bénéfice environnemental prouvé, ce dispositif risque d'être à la fois coûteux et inefficace. La transition écologique mérite mieux que des objectifs symboliques : elle exige du pragmatisme, de la rigueur et du courage politique.* » Christophe Rollet, Directeur Général de Point S





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Point S appelle à une remise à plat du projet et à l'ouverture d'une concertation transparente avec l'ensemble des professionnels de la filière. La transition écologique ne peut réussir que si elle est techniquement crédible, économiquement soutenable et réellement bénéfique pour l'environnement comme pour les automobilistes.

A propos de Point S

- Point S fête ses 55 ans en 2026
- Plus de 690 points de vente en France
- 6 955 points de vente dans 54 pays dans le Monde
- www.points.fr